



Centenaire
du Grand Prix
de Picardie



5 ET 6 SEPTEMBRE 2026
CIRCUIT DE PÉRONNE
ESTRÉES-MONS - BRIE - MESNIL-BRUNTEL

Individuels

Cadre réservé AHACP

Accepté Refusé

Espace-Zone :

Inscription n° :

Numéro emplacement :

Bulletin d'inscription

Page 1/2

Coordonnées :

Nom :

Prénom :

N° Permis de conduire :

Mail :

Téléphone :

Adresse postale :

Véhicule :

Marque :

Modèle :

Année :

Motorisation :

Immatriculation (si concerné) :

Remarque :

Important :

Joindre au bulletin, deux photos du véhicule vu dans son intégralité.

Les véhicules acceptés sont des automobiles et motos à caractère historique et/ou d'intérêt (collection, compétition, prestige...).

L'AHACP se réserve le droit de refuser tout type de véhicule qui ne correspondrait pas à l'esprit de la manifestation ou aux critères évoqués.

Le nombre d'inscription pour les individuels se limite à 150 véhicules pour la journée du dimanche.

La date limite d'inscription est fixée au 20 juillet 2026. Aucune inscription ne pourra être possible sur place ou ultérieurement à la date indiquée.

A réception de votre inscription complète, vous recevrez par la suite, par mail la confirmation de votre engagement, un programme détaillé, un plan d'accès ainsi qu'une liste de numéros utiles (hébergements...).

Les frais d'engagement s'élèvent soit à 5€, soit à 10€ par véhicule, selon la formule choisie.

L'inscription d'un individuel est valable pour un seul véhicule, son conducteur et ses passagers.

L'engagement complet à 10€ donne droit le 5 septembre après-midi à une balade sur les alentours du circuit, avec visite d'un lieu emblématique de Péronne, suivie d'une exposition statique et d'un verre de l'amitié devant l'Hôtel de Ville. Il est également possible en option de prolonger la soirée du 5 septembre avec un repas-concert optionnel au prix de 25€ par personne.

Le 6 septembre, exposition statique de votre véhicule dans un espace dédié à proximité directe des roulages sur le circuit historique.

Il comprend également une plaque type rallye commémorative et la participation à la parade.

L'engagement simple à 5€ donne droit uniquement à l'exposition statique de votre véhicule dans l'espace dédié le dimanche 6 septembre.



Centenaire
du Grand Prix
de Picardie



5 ET 6 SEPTEMBRE 2026
CIRCUIT DE PÉRONNE
ESTRÉES-MONS - BRIE - MESNIL-BRUNTEL

Individuels

Cadre réservé AHACP

Accepté Refusé

Espace-Zone :

Inscription n° :

Numéro emplacement :

Page 2/2

Bulletin d'inscription

Contact association :

Association Historique de l'Automobile Club de Picardie
171 Rue Léon Dupontreué, 80000 AMIENS

Représentée par son président Gauthier GILLMANN
06.11.30.06.09
automobileclubpicardie@outlook.com

Contact inscription :

Chargé des inscriptions et vice-président : Yoan DA SILVA
06.79.01.36.41
grandprixpicardie@gmail.com

automobileclubpicardie.com
Facebook : AHACP
Instagram/TT : @grandprixpicardie

Réservation et règlement:

Je souhaite participer :

-uniquement le dimanche 6 septembre à l'exposition statique et je règle les frais d'engagement formule simple à hauteur de 5€ : OUI NON

-ou le samedi 5 septembre à la balade suivie du verre de l'amitié et l'exposition du dimanche 6 septembre avec plaque rallye et parade et je règle les frais d'engagement de la formule complète à hauteur de 10€ : OUI NON

Je souhaite m'inscrire également à la soirée optionnelle du samedi soir : OUI NON Si oui, pour personne (s) = 25€ x = €.

Je joins mon règlement d'un montant total de €.

Par chèque à l'ordre de "Association Historique de l'Automobile Club de Picardie" ou "AHACP" joint au bulletin et à envoyer à l'adresse ci-dessus.

Par virement bancaire (en précisant votre nom et prénom) sur le compte Crédit Agricole Brie Picardie de l'AHACP :

IBAN : FR76 1870 6000 0097 5713 6579 471

BIC : AGRIFRPP887

L'individu exposant participe à cet événement sous sa propre responsabilité. Il reconnaît que les organisateurs de l'AHACP ne peuvent être tenus pour responsables en cas d'accident, de dommages matériels ou corporels à lui-même ou ses passagers, ou aux autres participants.

Je déclare être en possession du permis de conduire, d'un véhicule conforme d'un point de vue sécurité et d'une assurance responsabilité civile couvrant la manifestation.

L'individu exposant s'engage à respecter les consignes et les normes de sécurité indiqués par les organisateurs et accepte le règlement disponible sur demande lors de l'inscription.

Signature avec nom et prénom :

Je déclare avoir pris connaissance des conditions ci-dessus

Fait le à